

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 82 (1968)

Heft: 2-3

Artikel: Étude de deux œuvres exécutées à la mémoire de Nicolas van den Heetvelde (1464)

Autor: Bergen-Pantens, C. van den

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'histoire, à la portée du monde savant, sans avoir recours à l'entraide mutuelle des érudits des pays intéressés ⁵¹. »

Aujourd'hui trente-trois ans après l'appel de M^{lle} Polaczek, celui-ci n'a rien

⁵¹ H. POLACZEK, *De l'utilité d'une collaboration internationale pour la publication des armoriaux du Moyen Age*, La Pologne au VII^e Congrès international des sciences historiques, Varsovie 1933, vol. I, Varsovie 1933, p. 184.

perdu de son actualité. Nous savons très bien qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine si important au point de vue des sciences historiques, au sens le plus vaste du mot ⁵².

⁵² Cette étude a été présentée comme communication au cours du VIII^e Congrès des sciences généalogique et héraldique à Paris (1966).

Etude de deux œuvres exécutées à la mémoire de Nicolas van den Heetvelde († 1464)

par M^{me} C. Van den Bergen-Pantens,
collaborateur scientifique au Centre National de Recherches « Primitifs flamands », Bruxelles.

Travail d'admission présenté à l'Académie Internationale d'Héraldique

Le musée de Kiew (URSS) possède les faces de deux volets attribués à Vrank Van der Stockt où sont respectivement représentées la scène des Lamentations de Jacob à la vue de la robe de Joseph et celles de La douleur d'Adam et d'Eve à la mort d'Abel ¹. Leur étude, qui n'avait pas été entreprise jusqu'ici, est intéressante du point de vue héraldique et artistique.

Sur le volet gauche, un ange en vol tient les armes des Van den Heetvelde « d'or à la bande de gueules chargée de trois maillets d'argent, accompagnée au canton sénestre d'un écusson de sable au lion d'argent ». Le collier de l'ordre de Chypre les entoure. Il nous a permis d'identifier précisément ces armoiries avec celles de Nicolas Van den Heetvelde, sire de Corbais, seul membre de la famille qui l'ait reçu ².

Nous n'exposerons de la biographie, par

ailleurs bien connue de ce personnage ³, que les éléments intéressant le sujet du présent travail.

Nicolas Van den Heetvelde, qualifié de « chevalier » dès 1439, fut investi en 1457 de la seigneurie de Corbais ⁴. En 1455 il reçut l'ordre de l'Epée de Chypre pour un motif que nous ignorons ⁵. Il était fils de Siger, échevin du lignage Sweerts et de Catherine Van Coudenberg, et petit-fils de Thierry, échevin de la ville de Bruxelles et d'Elisabeth Van der Noot.

De 1439 à 1463, Nicolas Van den Heetvelde occupa à diverses reprises les fonc-

³ Voir principalement « Brabantica », V, 1960, 2^e partie, p. 490. La généalogie plus ou moins circonstanciée se trouve aussi dans les manuscrits suivants (Section Manuscrits, Bibliothèque royale): Ms II 1216, f^o 30; Ms G 5673, f^o 45; Ms 21.753, f^o 365; Ms G 778, f^o 43; Ms 6509, f^o 59-62; Ms II 1669, f^o 124 v^o; Ms II 1208, f^o 16. Aussi au Ministère des Affaires étrangères: Ms N^o 56, p. 214-215.

⁴ Brabant, arrondissement de Nivelles.

⁵ Il ne semble pas que ce fut au cours d'un pèlerinage. Ce pouvait être à la suite d'une donation intéressant cet ordre (renseignement aimablement communiqué par M^{lle} Scufflaire, conservateur aux Archives Générales du Royaume). Peut-être fut-il mêlé aux négociations entamées en 1455 entre Philippe le Bon et le roi de Chypre à propos du mariage de sa fille et héritière Charlotte et du neveu du duc, Jean

¹ Bois, 61 × 20 cm. FRIEDLÄNDER, *Altniederländische Malerei*, t. 14, p. 87.

² On trouve la description du sceau de ce personnage notamment dans « Catalogue of seals of the British Museum », n^o 22.808, p. 551 (1445), et dans « Brabantica », V, 1960, 2^e partie, p. 490, d'après un dessin de J. B. Houwaert.

tions de bourgmestre ou d'échevin de la ville de Bruxelles. Il s'éteignit le 30 juin 1464.

Dès 1439⁶, il est cité avec son épouse Béatrice Van Muysene⁷, qui lui donna cinq fils et qui, décédée le 10 janvier 1485⁸, fut enterrée avec son mari dans le grand chœur de l'église Saint-Nicolas de Bruxelles.

Trois considérations d'ordre historique, artistique ou héraldique nous poussent à formuler une hypothèse concernant la datation approximative et la destination du tableau :

Les historiens de l'art qui ont étudié ces volets les ont attribués à Vrank Van der Stockt⁹, élève de Rogier Van der Weyden qui, à la mort de celui-ci (survenue le 18 juin 1464), succéda à son maître en qualité de peintre officiel de la ville de Bruxelles. Les documents le citent de 1444 à 1489¹⁰. Il travailla notamment à l'église Saint-Nicolas de Bruxelles de 1477 à 1480¹¹.

De par leur style les volets se rattachent à la deuxième moitié du quinzième siècle.

D'autre part, l'étude iconographique de ces volets permet d'imaginer que le pan-

neau central, aujourd'hui disparu, représentait une « Déploration de la Vierge » préfigurée ici par l'illustration des Lamentations de Jacob et d'Adam et d'Eve¹².

Enfin, chose étonnante quand on sait que Nicolas Van den Heetvelde était marié dès 1439, seules sont peintes ses armoiries et le collier de l'ordre dont il avait été décoré. Celles de son épouse n'ont pas été prévues.

Nous pensons pouvoir conclure de tout ceci que le triptyque fut exécuté à la mémoire de Nicolas Van den Heetvelde, probablement à la demande de sa veuve ou de ses héritiers. Rogier Van der Weyden étant mort le même mois, on s'adressa au nouveau peintre officiel de la ville pour broser une scène de circonstance aux armes de l'échevin défunt.

De là à penser que le tableau proviendrait de l'église Saint-Nicolas, il n'y a qu'un pas, délicat à franchir. Les textes et les inventaires de l'église ne signalent aucun tableau ayant trait aux Van den Heetvelde. Les biens et les ornements de l'église, dont on ignore la liste, furent mis aux enchères le 4 juin 1799.

Le tableau aurait pu disparaître alors. On n'en trouve aucune mention avant son apparition dans les collections de la famille Khanenko, d'où il passa au musée de Kiev qui le possède actuellement.

Un autre souvenir de Nicolas Van den Heetvelde semble avoir disparu sous l'occupation française; il s'agit du monument funéraire placé dans un enfeu, à la droite du grand chœur, où il reposait avec son épouse¹³. On y voyait leurs gisants, leurs

de Coïmbre. Une rencontre d'ambassadeurs eut lieu à Venise le 30 décembre de cette année. Cf. G. HILL, *The history of Cyprus*, Cambridge, 1948, p. 531-532. Une étude sur l'iconographie de cet ordre doit paraître séparément. Notons que la présence de l'ange en vol comme tenant des armoiries semble liée à l'ordre qui l'entoure. Cf. C. ENLART, *Deux souvenirs du royaume de Chypre au musée britannique et au musée du Cinquantenaire de Bruxelles*, in: « Mémoires de la société Nationale des Antiquaires de France », t. 69, Paris, 1910, p. 15. J. LE ROY, *Le Grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. 1, 2^e partie, La Haye, 1734, p. 239, donne cette date précise.

⁶ Archives de l'Assistance publique de Bruxelles, cartulaire de saint Julien, f^o 23.

⁷ Elle était fille de Jean et de Marguerite Van der Nederalphene. Sur cette famille, voir « Brabantica », III, 1958, 1^{re} partie, p. 198.

⁸ Certaines sources, comme J. Le Roy par exemple, donne le 9 janvier; cf. aussi Ms G 1563 non folioté.

⁹ M. FRIEDLÄNDER, *Altniederländische Malerei*, t. 14, p. 87. W. SCHÖNE, *Dieric Bouts und seine Schule*, p. 64, note 2.

¹⁰ W. SCHÖNE, *Dieric Bouts und seine Schule*, p. 64. H. DE LOO, *Vrancke Van der Stockt*, Biographie Nationale, t. XXIV, Bruxelles 1926-1929, col. 66-76.

¹¹ A. G. R., comptes de fabrique de l'église, années 1477-1478, 1478-1479, f^o 5 v^o, 1479-1480, f^o 5.

¹² Dès la fin du Moyen Age, ces deux scènes préfiguraient dans l'ordre où nous les citons (contraire à la chronologie biblique), la douleur de la Vierge au Calvaire (cf. *Speculum Humanae Salvationis*, début XIV^e s., t. 1, chap. XXVI, vers 1-54). Il cite plusieurs versions littéraires ou iconographiques de ce thème (cf. *Heures de Turin*, 3^e quart XV^e s.; vitraux de la cathédrale de Mulhouse, 1^{re} moitié du XIV^e s.).

¹³ MAE, Ms n^o 254, f^o 85. AVB, n^o 3408, f^o 3 v^o (daté de 1663); Ms G 1563, f^{os} 7 et 41. Mentionné aussi dans MAE, Ms N^o 222, vol. 1, f^o 92; MAE, Ms 231, vol. 2 f^o 212; Ms II, 6512, f^o 171; Ms 6778, f^o 31; Ms G 783, f^o 136 v^o (XVIII^e s., mentionne l'existence du tombeau).

quartiers, les insignes des ordres de Sainte Catherine du Sinaï et de l'Épée de Chypre, et leur épitaphe en flamand :

« Hier leet begraven heer Claes Van den Heetvelde ridder, heer Van Corbis, die sterft int jaer Ons Heeren m^ciiiiLxiii, op den lesten dagh van juno ende Vrouwe Beâtris Van Muyse, sen wetige gesellinne, die sterft int jaer Ons Heeren m^ciiiiLxxxiii den x dagh in januario »¹⁴. On en connaît trois aquarelles, dont l'une datée de 1680¹⁵ et une gravure¹⁶ (fig. 1).

Les textes qui mentionnent le tombeau s'échelonnent du XV^e au XVIII^e siècle. En effet, à la mort de Nicolas, et selon ses désirs¹⁷, ses fils Pierre et Nicolas fondèrent une messe anniversaire perpétuelle¹⁸ qui fut célébrée à sept dates de l'année, d'abord à sa mémoire seule, et après 1484, à la mémoire de son épouse¹⁹. La fondation comprenait en outre le paiement des cierges allumés au-dessus du tombeau²⁰. Outre ceci, on célébrait aussi une messe le dimanche dite « masse communi », à la mémoire de divers défunts dont Marguerite Van der Nederalphene et son gendre²¹.

Les messes dites des « seven jaergetijden » étaient encore célébrées au milieu du XVIII^e siècle²².

¹⁴ D'après Ms G 1563, f^o 1. Elle est reproduite avec plusieurs erreurs dans J. LE ROY, *op. cit.*, p. 239.

¹⁵ Ms G 1563, f^{os} 1 et 2 (ce dernier porte la mention « In de kercke van St. Nicolaes in de hooghen coor op de rechte seyde van den groeten houtaer tot Brussel, den 3 augustus 1680 »). MAE, Ms, 231, vol. 2, f^o 239, par Beydaels.

¹⁶ J. LE ROY, *op. cit.*, p. 239.

¹⁷ Archives ecclésiastiques de Brabant, N^o 21547, f^o 1.

¹⁸ Archives ecclésiastiques de Brabant, n^o 21548, f^o 211.

¹⁹ Archives ecclésiastiques de Brabant, compte de fabrique de l'église, n^o 21460, a^o 1477-1478, f^o 2 v^o, idem jusqu'à a^o 1485-1486.

²⁰ Archives ecclésiastiques de Brabant, comptes de fabrique de l'église, n^o 21460, f^o 2 v^o (année 1477-1478).

²¹ Exemple : Archives ecclésiastiques de Brabant, comptes de fabrique, a^o 1480-1481, f^o 8 v^o.

²² Archives ecclésiastiques de Brabant, n^o 21543. Copie d'une lettre du 1^{er} mai 1759 adressée au vicaire général, D^o de Riddere, par le receveur des chapelains de Saint-Nicolas. La célébration de l'anniversaire a été vérifiée par nous dans les comptes de fabrique de l'église jusqu'en 1615.

Les textes qui signalent plus spécifiquement le tombeau appartiennent aux XVII^e et XVIII^e siècles²³.

Il est probable que le monument fut démantelé et dispersé lors de la vente précitée des biens de Saint-Nicolas. Seules deux des quatre illustrations du monument funéraire sont complètes et font état des quartiers des défunts²⁴, soulevant quelques problèmes héraldiques :

1. Les armoiries Van der Noot s'y blasonnent « écartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois fleurs de lis d'argent, aux 2 et 3 d'or à cinq coquilles de sable posées en croix ».

De telles armes furent en effet portées par certains membres de la branche aînée mais aucun document de première main ne permet d'affirmer que ce furent aussi celles de l'aïeule du défunt, Elisabeth. Appartenant à la branche cadette de la famille, elle était fille d'Henri et d'Yve Smeersmans. Son père et sa sœur Marguerite avaient, selon Houwaert²⁵ un écu écartelé d'une coquille et d'un lion rampant sur un champ billeté²⁶. Logiquement ce devait être aussi celui de la fille cadette. Constatons cependant qu'une grande confusion règne lorsqu'il s'agit de lui attribuer des armes. Houwaert lui-même se contredit²⁷ et l'on peut se demander si l'on ne se trouve pas en présence d'une erreur commise lors de l'exécution ou de la restauration du monument,

²³ MAE, Ms n^o 254, f^o 85. AVB, n^o 3408, f^o 3 v^o (daté de 1663); Ms G 1563, f^{os} 7 et 41. Mentionné aussi dans MAE, Ms n^o 222, vol. 1, f^o 92; MAE, Ms 231, vol. 2, f^o 212; Ms II 6512, f^o 171; Ms G 778, f^o 31; Ms G 783, f^o 136 v^o (XVIII^e siècle, mentionne l'existence du tombeau).

²⁴ La gravure de J. Le Roy et Ms G 1563, f^o numéroté 13.

²⁵ Faute de documents authentiques on est actuellement obligé de se référer à J. Houwaert qui reste la meilleure source en matière de généalogie bruxelloise.

²⁶ Leur parenté est attestée dans Ms 19460, f^o 172, a^o 1355; Ms II 6509, f^o 261; Ms II 6487c, f^{os} 55 et 60; 47 et 88.

« Brabantica », VI, 2, p. 605-606, et dans le même volume, l'ensemble de la généalogie de cette famille.

²⁷ Ms II 6509, f^o 162 : selon cette correction de Houwaert, Henri Van der Noot porterait l'écartelé fleur de lis-coquille. Sa fille aînée Marguerite pren-

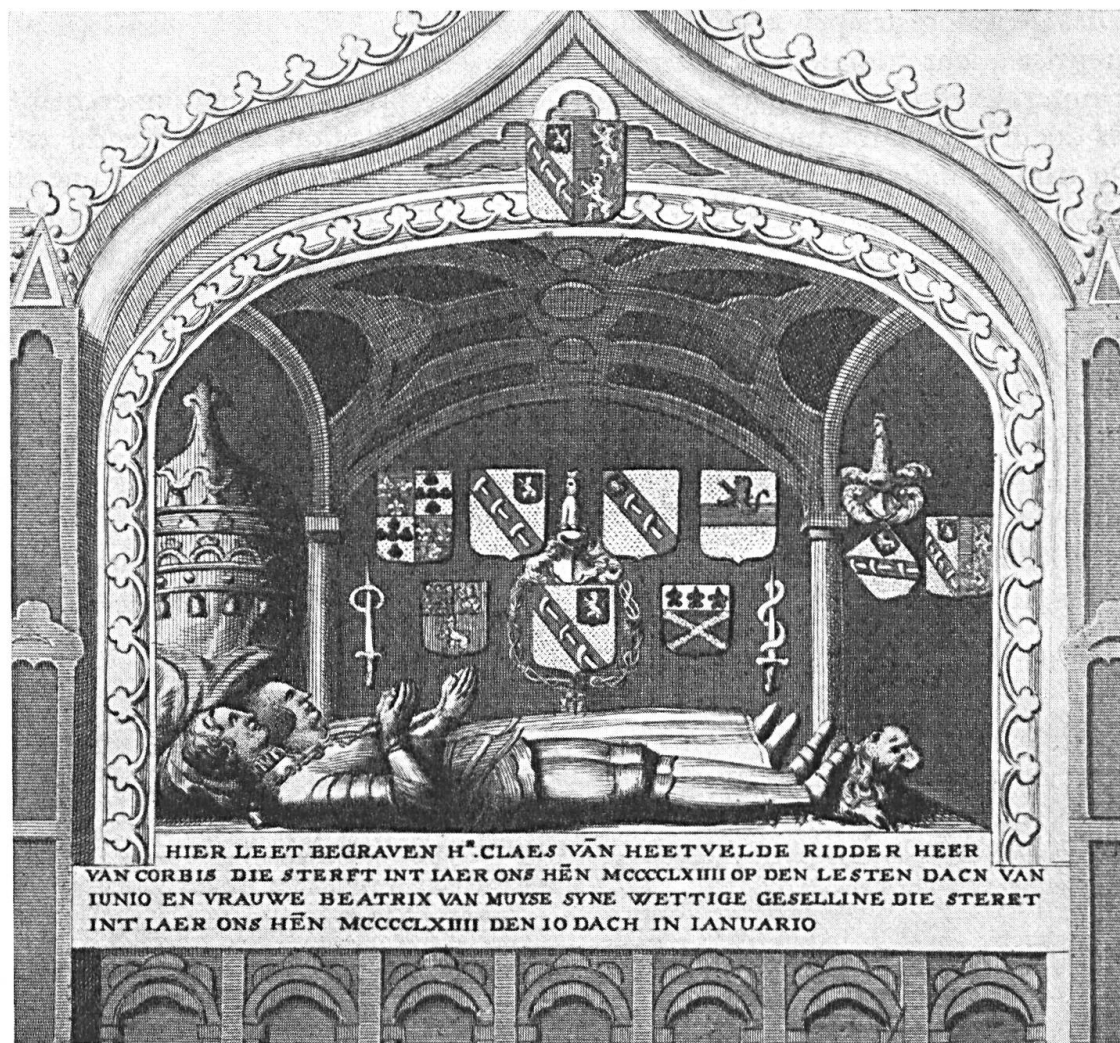


Fig. 1. Monument funéraire de Nicolas Van den Heetvelde. † 1464.

Au sommet de l'arcature: armoiries Van den Heetvelde (Nicolas) parties Van Muysene (Béatrice).

Sur la paroi droite de l'enfeu: armoiries Van den Heetvelde (Nicolas) casquées et cimées et armoiries Van Muysene (Béatrice).

Au fond de l'enfeu: au centre : armoiries Van den Heetvelde (Nicolas), casquées, cimées, entourées du collier de l'ordre de Chypre.

A leur droite: en haut : armoiries Van der Noot (Elisabeth) - Van den Heetvelde (Thierry)

Au-dessous d'elles: insigne de l'ordre de Sainte Catherine du Sinaï et armoiries Van Muysene (Jean).

A senestre en haut: armoiries Van den Heetvelde (Siger) - Van Coudenberg (Catherine).

Au-dessous d'elle: armoiries Van Nederalphene (Marguerite) et l'insigne de l'ordre de l'Épée de Chypre.

et que des généalogistes peu critiques auraient reprise à leur compte sans chercher à confronter le résultat de leur enquête avec les documents authentiques.

2. On trouve une autre erreur dans la représentation des armes du père de Nicolas, Siger van den Heetvelde. On lui a attribué ici l'écusson de Gaesbeek sur la bande de l'écu. Or les documents sont formels : il porta toujours, comme son père d'ailleurs, l'écusson sur le champ ²⁸.

3. Une dernière faute enfin s'est glissée dans la représentation des armes de Nederalphene ²⁹ ici de sable au sautoir engrelé d'or au chef d'argent chargé de trois étoiles à cinq rais de gueules.

Suite de la note, p. 26.

draît l'écartelé coquille-lion et la cadette Elisabeth porterait les armes paternelles.

Par contre, selon Ms II 6601, f^{os} 116-152, Elisabeth porterait l'écartelé coquille-lion.

Dans Ms II 1216, f^o 27, elle porterait l'écartelé fleur de lis-coquille, brisé en cœur d'une rose de gueules. On trouve la même chose dans la description faite dans Ms G 1563, f^o 7 et 22 v^o.

Selon J. de Azevedo, généalogie de la famille Van der Noot (1771), ce serait le père d'Elisabeth, Henri

Conclusion

Ce qui précède peut donner matière à quelques réflexions : L'étude du tableau révèle une fois de plus combien une étroite collaboration entre les historiens de l'art et les héraldistes peut être fructueuse. Elle est indispensable quand il s'agit de rendre à une œuvre son cadre et sa destination véritable.

D'autre part, l'utilisation de documents de seconde main telles que les aquarelles et la gravure de Le Roy, soulève des problèmes de critique, montrant à quel point les identifications hâtives d'armoiries peuvent fausser certaines conclusions.

Van der Noot, époux de Jeanne Smeermans, qui aurait porté l'écartelé fleur de lis-coquille. Selon lui Henri Van der Noot, échevin, mort sans alliance en 1387 et porteur de l'écartelé « coquille-lion » serait le fils d'Englebert.

²⁸ Archives de l'Assistance publique. Cartulaire de sainte Gudule; *passim* les sceaux de cet échevin.

²⁹ Selon DE RAADT, III, 1, p. 18, de sable au sautoir engrelé d'argent accompagné en chef d'un anneau d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles à cinq rais d'or.

« Brabantica », III, 1, p. 197, selon Ms II, 6601, f^o 448.